

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Trois faux agents des services spéciaux écroués à Gros-Bouquet

Abel EYEGHE EKORE Libreville/Gabon

ROIS Gabonais se faisant passer pour des agents des services spéciaux de la présidence de la République ont été mis hors d'état de nuire par des agents, des vrais ceux-là, il y a quelques jours, avant d'être écroués à la prison centrale de Libreville. Il s'agit d'un ancien candidat à la députation pour la ville de Mitzic pour le compte de l'Union nationale (UN), Corvain Ondo, du responsable du cabinet Ondo Consulting, Ludovic Ondo et de Jérôme Banav.

Ces trois personnages ont mis en place un réseau d'escroquerie et de trafic d'influence, qui consiste à se faire passer pour des agents de la Direction générale des services spéciaux (DGSS) de la présidence de la République, en

extorquant des fonds aux ressortissants étrangers. Des vrais éléments de la DGSS ont été saisis pour mettre hors d'état de nuire ces bandits.

Il y a quelques mois, par exemple, rapporte une source proche de la DGSS, la bande à Corvain Ondo a planifié l'enlèvement et la séquestration d'un sujet étranger. Se présentant comme des militaires en civil, avec de fausses cartes de service, les trois hommes, après avoir entraîné leur victime dans un endroit reculé de la ville, lui ont réclamé de l'argent, pour que ce dernier puisse recouvrer la liberté. Une somme de 14 millions de francs a été extorquée à cet Ouest-Africain, via ses proches et remise aux escrocs présumés. La victime, qui a été prise en otage à 14 heures, a été libérée à 18 heures.

Selon toujours notre source, le trio ne limitait pas ses actes qu'à



Les trois faux agents de la DGSS ont été écroués à Gros-Bouquet.

Libreville. Ces malfrats opéraient également à l'intérieur du pays où, avec la complicité de hauts cadres de la direction des Eaux et forêts et du ministère de la Justice, ils extorquaient des fonds aux opérateurs économiques asiatiques et ouest-africains, à travers des documents falsifiés

qu'ils détenaient.

Ces trois personnages, souillant l'image des vrais agents de la DGSS, seront pistés durant plusieurs semaines, après qu'une plainte a été déposée à leur encontre. Ils finiront par être interpellés. Et même durant leur arrestation, ils brilleront

par l'arrogance, en se prévalant d'avoir des relations haut placées dans certaines administrations influentes du pays. Ce qui n'a pas impressionné les vrais agents de la DGSS. Pour preuve, les trois hommes ont été présentés devant la justice gabonaise, qui les a placés sous mandat de dépôt.

Affaire des faux passeports: correctionnel aujourd'hui

Libreville/Gabon

EST ce lundi 13 juin que le tribunal correctionnel rendra sa décision dans l'affaire dite des "faux passeports" de la Direction générale de la documentation et de l'immigration (DGDI).

Les parties prenantes impliquées dans ce scandale avaient comparu le 16 mai dernier devant cette juridiction présidée ce jour-là par Ursula Sankane, suite à l'appel interjeté par la DGDI, le 2 février 2022. C'était pour contester la décision en correctionnelle du tribunal de première instance. La Documentation et le Ministère public accusent, en effet, le capitaine de police et ancien chef de service "Passeport", Thierry Junior Otsobogho, les Libanais Chehab Abagha Abbas et Georges Ekia A. Adel, ainsi que le Malien

Konaté Lhassane d'avoir mis en place un réseau de délivrance de faux documents administratifs pour l'établissement de passeports gabonais.

Si notre compatriote et les Libanais sont poursuivis pour "complicité de faux", le ressortissant ouest-africain, quant à lui, répondait du fait de "faux".

Rappelons que le procureur de la République et les avocats de la DGDI réclament toujours, à l'encontre de Thierry Junior Otsobogho, une peine de 5 ans de prison, une amende de 500 millions de FCFA pour le préjudice causé à la Documentation et une autre de 7 millions de francs au titre des dommages et intérêts. Et contre les Libanais, 10 ans de prison ferme et autant d'années d'interdiction de séjour au Gabon. La défense sollicite la disculpation et la remise en liberté de leurs

Evénements post-électoraux de 2016: les décision très attendue du tribunal victimes demandent justice et réparation

Abel EYEGHE EKORE Libreville/Gabon

E collectif des commercants du marché Banane du PK 8, victimes de la destruction de leurs biens, au sortir de l'élection présidentielle d'août 2016, lance un appel à l'État. De sorte qu'il se tourne vers eux, pour que justice et réparation soient rendues. D'autant qu'ils estiment avoir subi des pertes énormes et des dommages au moment des actes de vandalisme perpétrés à l'époque.

Le porte-parole du collectif, Clément Ndjoka, lors d'une récente déclaration au marché Banane, a, accompagné de quelques victimes, sollicité que tous les auteurs de ces actes soient jugés et punis conformément à la loi. Non sans souligner que le collectif est toujours dans l'attente des indemnisations promises par le gouvernement après les pourparlers d'Angondjé.

" Nous sommes près de 400 vic-



Le collectif des victimes du marché Banane du PK 8, lors de son appel.

times des dégâts post-électoraux de 2016. Beaucoup sont même morts. À cette époque, l'ancienne maire de Libreville avait commis un huissier de justice, qui est arrivé sur les lieux pour un constat, à l'issue duquel les dossiers sont montés jusqu'à la Primature. Cette dernière leur a tout simplement demandé d'être

patients, étant entendu qu'une commission tripartite regroupant les opérateurs, les politiques et les juristes devait se mettre en place. Mais jusqu'à ce jour, nous sommes au regret de constater que rien n'avance. Nous interpellons donc le gouvernement de se pencher sur notre cas ", a déclaré le porte-parole.